

*Questions orales*

**M. Orlikow:** Comptez-vous exercer ce pouvoir?

**M. Clark (Yellowhead):** On répondra à la question que pose un député néo-démocrate, de savoir si nous exercerons éventuellement ce pouvoir quand cette question ne sera plus hypothétique.

Si je l'ai bien compris, le député de Davenport m'a demandé d'envoyer un message aux gouvernements du Japon et des États-Unis. Or nous sommes en rapport avec ces deux gouvernements.

ON DEMANDE L'ASSURANCE QUE LA PERMISSION SERA  
REFUSÉE

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, pourquoi le ministre ne peut-il pas nous donner aujourd'hui l'assurance que même le gouvernement du Canada va faire connaître ouvertement son opposition avant même que les deux pays ne signent cet accord? Ainsi, ni le Japon ni les États-Unis ne s'illusionneraient en s'imaginant pouvoir obtenir du Canada la permission de transporter ce plutonium par la voie des airs à travers notre espace aérien? Pourquoi ne nous donne-t-il pas cette assurance maintenant?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, je tiens à apporter deux précisions. Tout d'abord, je répète que le gouvernement du Canada a des pouvoirs tout à fait clairs et qu'on ne saurait entretenir ni doute ni crainte à cet égard. Ensuite, nous sommes déjà en rapport avec les gouvernements américains et japonais, et j'estime que c'est le moyen le plus efficace à employer dans la circonstance.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

LE RAPPORT DU BUREAU CANADIEN DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Comme le ministre des Transports n'est pas là, monsieur le Président, c'est au vice-premier ministre que je m'adresse. Sans doute sait-il que le Bureau canadien de la sécurité aérienne a publié hier un rapport où il indique notamment que le nombre des quasi-accidents entre aéronefs ou entre aéronefs et véhicules terrestres est suffisamment élevé pour que nous nous inquiétons à juste titre des risques à la sécurité. Ce rapport contient un grand nombre de recommandations. Le ministre pourrait-il faire en sorte qu'au lieu de simplement étudier ces recommandations, le gouvernement commence immédiatement à les mettre en application, de façon à accroître le niveau de sécurité dans nos aéroports?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, je sais que le député a reconnu qu'en tant que gouvernement, nous nous sommes toujours appliqués à favoriser la sécurité dans tous les domaines liés au transport. Chaque

fois qu'il a dû enquêter sur des accidents aériens, le Bureau canadien de la sécurité aérienne s'est toujours comporté d'une façon exemplaire. Qui plus est, il est parvenu à trouver des moyens d'améliorer tous les aspects de la sécurité aérienne. Il a notamment pour objectif de formuler de temps à autre des recommandations à l'intention du gouvernement quant aux moyens d'améliorer le système. En l'occurrence, il fournit là un exemple parfait de la tâche très efficace qu'il accomplit.

Je sais que le ministre des Transports voudra examiner très sérieusement ses recommandations. Ayant déjà collaboré avec ce ministère, je sais que celui-ci s'empressera de mettre en oeuvre des recommandations de nature à améliorer la sécurité de nos aéroports, tout particulièrement au sol.

**M. Angus:** Le ministre sait en outre que le ministère n'a pas toujours accepté les recommandations du Bureau canadien de la sécurité aérienne.

## LA LOI NATIONALE SUR LES TRANSPORTS

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, le ministre sait que par suite de l'adoption du projet de loi C-18 intitulé Loi nationale sur les transports, il y aura une augmentation du nombre de vols et du nombre de personnels moins expérimentés dans certains aéroports. Tiendra-t-il compte des recommandations de ce rapport et décidera-t-il de retarder la mise en oeuvre du projet de loi C-18 jusqu'à ce que ces recommandations aient été complètement appliquées? Ce n'est qu'à ce moment que nous pourrons passer à la prochaine étape de la réforme du secteur des transports. Est-il prêt à faire cette promesse?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, comme je n'ai pas lu le rapport et que je n'en ai pas étudié les recommandations, je pense qu'il serait irresponsable de ma part d'accéder à la requête du député. Je me contenterai de dire qu'on y suggère des améliorations à apporter aux systèmes et à la coordination des systèmes d'aide à la navigation dans les aéroports. Le député prétend qu'il y aura beaucoup plus de trafic avec des personnels inexpérimentés . . .

**M. Angus:** Moins expérimentés.

**M. Mazankowski:** . . . moins expérimentés. Je ne suis pas sûr que cette observation soit fondée. Je ne voudrais pas y faire écho parce que je ne suis pas sûr que ce problème soit mentionné dans le rapport.

Je ne peux que répéter que le ministre des Transports et son ministère prendront certainement ces recommandations très au sérieux. S'il y a des raisons valides de ne pas accepter l'une ou l'autre des recommandations, je suis sûr qu'ils en discuteront avec les fonctionnaires du Bureau canadien de la sécurité aérienne.